



Avoir trois enfants ou plus à la maison

En 2011, la France métropolitaine compte 1,7 million de familles avec trois enfants ou plus dont au moins un mineur. Ainsi, une famille sur cinq est une famille nombreuse. Au total, 1,4 million d'hommes, 1,7 million de femmes et 5,6 millions d'enfants vivent dans ces familles. Les non-diplômés, hommes comme femmes, habitent plus fréquemment que les diplômés avec trois enfants ou plus. De même, les immigrés sont davantage à la tête d'une famille nombreuse. En revanche, les descendants d'immigrés ont des comportements de fécondité proches de ceux des autres non-immigrés et vivent quasiment dans les mêmes proportions avec trois enfants ou plus (22 % contre 20 %). En moyenne, le niveau de vie des familles décroît avec leur nombre d'enfants, si bien que les familles nombreuses sont davantage touchées par la pauvreté. On est plus souvent parent d'une famille nombreuse lorsqu'on vient d'une telle famille : plus on a de frères et sœurs, plus on a d'enfants. Enfin, avoir eu deux enfants du même sexe motive parfois le désir d'un troisième enfant.

Nathalie Blanpain et Liliane Lincot, division Enquêtes et études démographiques, Insee

En 2011, la France métropolitaine compte 1,7 million de familles nombreuses (*définitions*) avec au moins un enfant mineur, soit une famille sur cinq. Les trois quarts de ces familles ont exactement trois enfants et un quart en a quatre ou plus (*figure 1*). Dans ces familles vivent 3,1 millions de parents ou beaux-parents et 5,6 millions d'enfants.

Avoir trois enfants ou plus à la maison correspond à une étape dans la vie. Celle-ci est bien entendu fortement liée au nombre d'enfants que l'on a eus, mais aussi à l'écart d'âge entre les enfants et à l'âge auquel ils quittent le foyer. Le parcours conjugal joue également : les familles peuvent parfois devenir nombreuses à la

suite d'une nouvelle union. Les familles nombreuses sont majoritairement des familles « traditionnelles » (quatre sur six). Une famille nombreuse sur six est une famille recomposée et une sur six est une famille monoparentale (*définitions*).

Les familles recomposées sont les plus grandes

En 2011, 37 % des familles recomposées hébergent trois enfants ou plus contre 21 % des familles « traditionnelles » et 16 % des familles monoparentales. Les familles recomposées sont plus souvent nombreuses pour différentes raisons. C'est parfois une nouvelle mise en couple qui

crée une famille nombreuse en faisant cohabiter des enfants d'unions précédentes. Toutefois, dans 85 % des familles nombreuses recomposées, tous les enfants ont la même mère ou le même père ; la cohabitation d'enfants issus d'unions passées de chacun des conjoints est donc assez rare. Par ailleurs, une nouvelle union motive parfois le désir d'un nouvel enfant (*encadré*). De plus, dans une famille recomposée, lorsque les enfants d'une union précédente prennent leur indépendance et quittent le domicile, les enfants qui restent sont ceux du couple actuel et la famille prend alors une forme « traditionnelle ». La période pendant laquelle la famille est recomposée correspond donc souvent à un nombre d'enfants élevé. Les familles monoparentales sont celles qui comptent le moins de familles nombreuses. La rupture d'union à des âges féconds réduit la période pendant laquelle le couple aurait pu avoir des enfants.

1 Proportion de familles selon le nombre d'enfants

Nombre d'enfants	Part des familles (en %)					Effectif (en milliers)		
	1	2	3	4 ou +	Total	3 ou +	1 ou +	3 ou +
Famille « traditionnelle »	34,0	44,9	16,4	4,7	100	21,1	5 473	1 156
Famille recomposée	23,9	39,4	25,2	11,5	100	36,7	724	266
Famille monoparentale	48,8	35,5	11,6	4,1	100	15,7	1 577	247
Ensemble	36,1	42,4	16,2	5,3	100	21,5	7 774	1 669

Lecture : 16,2 % de l'ensemble des familles avec au moins un enfant mineur vivent avec trois enfants.

Champ : familles avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

Les hommes : moins d'enfants à la maison, mais plus de beaux-enfants

Les hommes vivent moins souvent que les femmes avec des enfants et en particulier avec trois enfants ou plus

(1,4 million d'hommes et 1,7 million de femmes). Parmi les personnes qui ne vivent pas habituellement avec trois enfants, certaines sont quand même dans cette situation une partie du temps : parce qu'elles accueillent temporairement au moins un enfant ou un bel-enfant logé habituellement ailleurs, chez son autre parent ou près de son lieu d'études par exemple. 230 000 femmes et 250 000 hommes sont dans ces situations. Par ailleurs, les hommes vivent plus souvent que les femmes avec des beaux-enfants. Dans les familles nombreuses, on compte 220 000 beaux-pères, contre seulement 80 000 belles-mères.

Avoir trois enfants ou plus : plus fréquent pour les non-diplômés

Les non-diplômés, hommes comme femmes, habitent plus fréquemment que les diplômés avec trois enfants ou avec quatre enfants ou plus (*figure 2*). Avoir eu exactement trois enfants varie peu selon le niveau de diplôme (*encadré*). En revanche, en avoir eu davantage est lié au niveau de diplôme. C'est parce que les non-diplômés ont eu bien plus souvent une fécondité très élevée, avec quatre enfants ou plus, qu'ils vivent plus souvent avec trois enfants simultanément à la maison. Les autres facteurs qui favorisent la cohabitation avec trois enfants ou plus n'expliquent pas ce lien avec le diplôme. En effet, l'âge auquel les enfants quittent le domicile varie peu selon le diplôme des parents. L'écart d'âge entre l'aîné et le troisième enfant est, lui, un peu plus élevé dans les familles ayant un parent non diplômé.

Plus d'enfants à la maison pour les immigrés, mais pas pour les descendants d'immigrés

Les immigrés vivent plus souvent avec trois enfants ou plus à la maison que les non-immigrés (36 % contre 20 %, *figure 2*). Les immigrés ont en effet plus souvent mis au monde quatre enfants ou plus (*encadré*). En revanche, les descendants d'immigrés vivent quasiment dans les mêmes proportions que les autres non-immigrés avec trois enfants ou plus (22 % contre 20 %). En terme de fécondité, ils ont des comportements proches de ceux des autres non-immigrés (*encadré*).

Les familles nombreuses : moins présentes dans la moitié sud de la France

En France, la part de familles nombreuses avec un enfant mineur a diminué de 3 points entre 1999 et 2011. Cette baisse s'est accompagnée d'une atténuation des différences régionales. Leur part s'est en effet plutôt réduite dans les régions qui en comptaient le plus, comme les Antilles, la Réunion ou le Nord - Pas-de-Calais

(*figure 3*). La Guyane est la seule région dans laquelle la part des familles nombreuses a nettement progressé. En 2011, les régions qui comptent le plus de familles nombreuses, en proportion, sont la Guyane et la Réunion,

ainsi que quatre régions en métropole : Nord - Pas-de-Calais, Île-de-France hors Paris, Pays de la Loire et Picardie. Les familles avec trois enfants ou plus sont moins présentes dans la moitié sud de la

2 Proportion de personnes selon le nombre d'enfants et les caractéristiques sociales

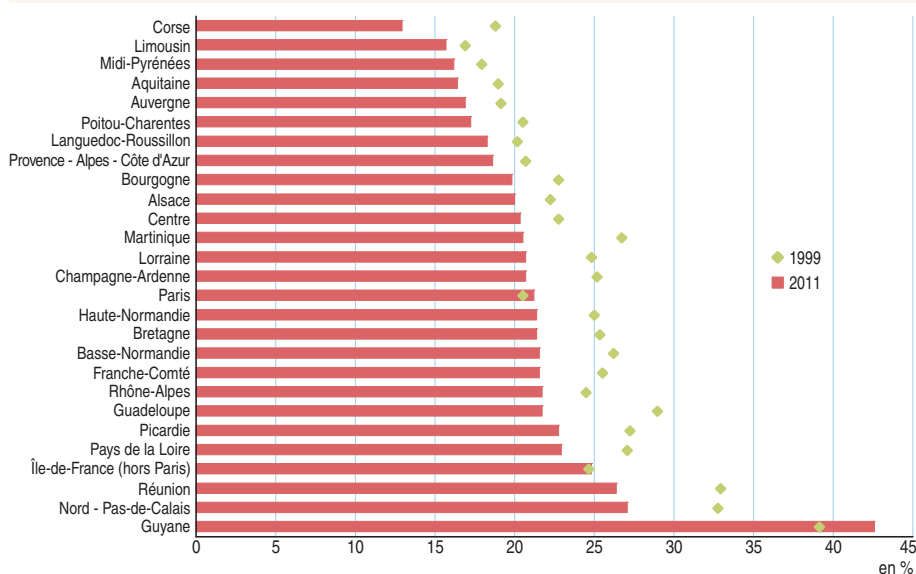
	Nombre d'enfants					Répartition	en %
	1	2	3	4 ou +	Total		3 ou +
Homme							
Sans diplôme	29,5	38,1	21,1	11,3	100	32,4	14,0
Brevet, CEP, CAP, BEP	34,1	44,0	16,8	5,1	100	21,9	36,3
Baccalauréat	36,9	45,0	14,6	3,5	100	18,1	17,7
1 ^{er} cycle universitaire	34,9	47,1	14,8	3,2	100	18,0	14,2
2 ^o ou 3 ^e cycle universitaire	31,6	44,7	18,0	5,7	100	23,7	17,8
Femme							
Sans diplôme	27,8	34,4	23,5	14,3	100	37,8	14,6
Brevet, CEP, CAP, BEP	35,1	41,1	18,3	5,5	100	23,8	27,8
Baccalauréat	38,6	43,5	14,2	3,7	100	17,9	19,9
1 ^{er} cycle universitaire	36,8	47,0	13,6	2,6	100	16,2	19,9
2 ^o ou 3 ^e cycle universitaire	36,0	45,4	15,5	3,1	100	18,6	17,8
Situation vis-à-vis de l'immigration							
Immigré	27,7	36,1	22,9	13,3	100	36,2	14,2
Descendant d'immigrés	35,4	42,6	16,7	5,3	100	22,0	9,2
Ni immigré, ni descendant d'immigrés	35,6	44,6	15,8	4,0	100	19,8	76,6
Ensemble	34,5	43,2	16,9	5,4	100	22,3	100,0

Lecture : 21,1 % des hommes sans diplôme vivant avec au moins un enfant mineur ont trois enfants à la maison.

Champ : parents ou beaux-parents adultes vivant avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

3 Proportion de familles nombreuses selon la région de résidence



Lecture : en Guyane, 43 % des familles avec au moins un enfant mineur vivent avec trois enfants ou plus.

Champ : familles avec au moins un enfant mineur, en ménage ordinaire, France.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2011.

4 Taux d'activité des femmes selon le nombre d'enfants

	Femmes de 25 à 49 ans Nombre d'enfants à la maison				Femmes de 50 à 59 ans Nombre d'enfants eus			
	1	2	3	4 ou +	1	2	3	4 ou +
Diplôme								
Sans diplôme	80	75	61	50	64	68	62	47
Brevet, CEP, CAP, BEP	92	88	77	59	76	76	72	64
Baccalauréat	93	90	81	59	81	80	71	69
1 ^{er} cycle universitaire	96	94	85	72	84	83	71	66
2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	94	94	89	78	86	89	79	77
Ensemble	92	89	78	59	77	78	70	59

Lecture : parmi les non-diplômées de 25 à 49 ans, 61 % des femmes vivant avec trois enfants sont actives.

Champ : mères ou belles-mères de 25 à 49 ans vivant avec au moins un enfant mineur ou mères de 50 à 59 ans, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

France : Corse, Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Auvergne, Languedoc-Roussillon, Provence - Alpes-Côte d'Azur ; la fécondité dans ces régions est traditionnellement plus faible (*encadré*).

Les mères de familles nombreuses sont moins présentes sur le marché du travail

Les hommes âgés de 25 à 49 ans vivant avec un enfant sont quasiment tous actifs (*définitions*) : en 2011, 98 % le sont lorsqu'ils vivent avec un, deux ou trois enfants et 96 % lorsqu'ils vivent avec quatre enfants ou plus, soit à peine moins. Le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans varie nettement, en revanche, selon le nombre d'enfants : de 92 % pour celles qui vivent avec un seul enfant à 59 % pour celles qui vivent avec quatre enfants ou plus (*figure 4*). Celles qui sont à la tête d'une famille nombreuse ont en effet plus souvent des enfants en bas âge qu'elles gardent. Elles sont aussi moins diplômées, ce qui va de pair avec une moindre présence sur le marché du travail.

Le taux d'activité des femmes ne varie pas seulement selon le nombre d'enfants qu'elles ont à la maison, il diffère également selon leur fécondité passée et à venir. Ainsi, à âge et diplôme comparables, le taux d'activité varie selon le nombre d'enfants qu'elles ont eus (*figure 4*). Par exemple, parmi les quinquagénaires diplômées du 2^e ou 3^e cycle universitaire, 86 % des femmes sont actuellement actives lorsqu'elles ont eu un seul enfant, contre 79 % de celles qui en ont eu trois, qu'ils vivent encore chez elles ou non. Par ailleurs, à diplôme et année de naissance du premier enfant comparables, le taux d'activité des femmes après la naissance du premier enfant est lié au nombre d'enfants qu'elles auront. Ainsi, parmi les diplômées du supérieur dont le premier enfant est né dans les années 1990, six femmes sur dix qui ont eu finalement trois enfants ou plus, étaient actives l'année qui a suivi la naissance de leur premier enfant, contre huit femmes sur dix qui ont eu un ou deux enfants. Plusieurs effets se mêlent. Par exemple, certaines femmes qui souhaitent avoir une famille nombreuse peuvent choisir de rester au foyer dès leur premier enfant. D'autres femmes peuvent décider *in fine* de n'avoir qu'un ou deux enfants afin de concilier plus facilement leurs vies familiale et professionnelle.

35 % des couples avec quatre enfants ou plus vivent sous le seuil de pauvreté

Après transferts fiscaux et sociaux, le revenu disponible des ménages croît avec le nombre d'enfants. Ainsi il passe de 3 700 euros par mois en moyenne pour les couples avec un seul enfant à 4 500 euros pour ceux avec trois ou quatre enfants. En revanche, le niveau de vie (*définitions*), qui

Avoir eu trois enfants ou plus est devenu moins fréquent au cours des dernières décennies : c'est le cas de quatre femmes sur dix nées en 1930, contre trois sur dix nées en 1960. La fin du baby-boom s'est traduite par une raréfaction des familles très nombreuses (quatre enfants ou plus) et par un accroissement simultané de celles de deux enfants. En revanche, la part des femmes ayant eu exactement trois enfants est restée stable : deux sur dix parmi les femmes nées en 1930 ou 1960.

Avoir eu exactement trois enfants concerne aussi bien les diplômés que les non-diplômés pour toutes les générations qui ont terminé leur vie féconde. Par exemple, en 2011, deux quinquagénaires sur dix ont eu exactement trois enfants, quel que soit leur niveau de diplôme, pour les hommes comme pour les femmes. En revanche, avoir eu quatre enfants ou plus concerne davantage les non-diplômés : parmi les quinquagénaires, c'est le cas de 17 % des hommes non diplômés contre 9 % des hommes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat. L'écart est encore plus marqué chez les femmes (25 % contre 7 %).

L'histoire des individus et leur environnement expliquent leur fécondité. L'endroit où l'on naît a une influence sur la descendance. Les immigrés ont ainsi une descendance supérieure à celle des non-immigrés (2,5 enfants en moyenne pour les quinquagénaires, contre 1,9 pour les non-immigrés du même âge). Ils sont également plus souvent à la tête d'une famille très nombreuse. En revanche, les descendants d'immigrés, nés par définition en France, adoptent des comportements proches en termes de fécondité de ceux des autres non-immigrés : 1,9 enfant en moyenne pour les quinquagénaires, tout comme les autres non-immigrés du même âge. De même, ils ont aussi souvent que les autres une famille très nombreuse. Pour les descendants d'immigrés, c'est donc davantage le lieu de résidence plutôt que le modèle familial qui influence leur fécondité.

Même au sein de la France, le lieu où l'on naît a une influence sur la descendance. Ainsi, il est plus fréquent d'avoir eu trois

enfants ou plus lorsqu'on est né dans l'ouest de la France, ainsi que dans le nord ou en outre-mer. En revanche, si l'on est né dans la moitié sud de la France, on a moins de chance d'avoir eu une famille nombreuse. Parmi les personnes âgées de 50 ans ou plus, on constate même des différences selon la région de naissance, pour les hommes comme pour les femmes, à âge et diplôme comparables. Il semble donc que les traditions régionales jouent un rôle dans la descendance.

Les enfants reproduisent en partie le modèle familial de leurs parents. Par exemple, 35 % des quinquagénaires ont eu trois enfants ou plus lorsqu'ils sont issus d'une famille de quatre enfants ou plus, contre 22 % de ceux qui sont enfants uniques. Bien sûr, cela s'explique en partie par des caractéristiques familiales communes, comme le diplôme ou le lieu de naissance. Mais pas seulement : toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à âge, diplôme et région de naissance comparables, pour les hommes comme pour les femmes, plus on a de frères et sœurs et plus la probabilité est forte d'avoir une famille nombreuse. La fécondité des parents influence donc parfois celle des enfants.

Avoir eu deux premiers enfants du même sexe motive parfois le désir d'un troisième enfant. En effet, les personnes dont les deux premiers enfants sont de même sexe ont un peu plus souvent que les autres un troisième enfant. Ainsi, parmi les personnes de 50 ans ou plus qui ont eu deux garçons ou deux filles, 52 % ont eu un troisième enfant, contre seulement 47 % de celles qui avaient déjà une fille et un garçon. Ce désir est aussi présent que les deux premiers enfants soient deux garçons (52 %) ou deux filles (52 %).

Enfin, la naissance du troisième enfant résulte parfois d'une nouvelle relation. Ainsi, parmi les quinquagénaires actuellement en couple qui ont eu au moins un enfant, 34 % de ceux qui sont toujours en couple avec le père ou la mère de leur premier enfant ont eu un troisième enfant, contre 40 % de ceux qui ont rompu et sont actuellement en couple.

Proportion de personnes âgées de 50 à 59 ans selon le nombre d'enfants eus

	Nombre d'enfants eus						Répartition de la population
	0	1	2	3	4 ou +	Total	
Homme							
Sans diplôme	21	16	27	19	17	100	36
Brevet, CEP, CAP, BEP	17	18	39	19	7	100	26
Baccalauréat	16	19	38	19	8	100	27
Supérieur au baccalauréat	14	15	40	22	9	100	31
Femme							
Sans diplôme	11	16	27	21	25	100	46
Brevet, CEP, CAP, BEP	10	21	40	21	8	100	29
Baccalauréat	14	23	41	17	5	100	22
Supérieur au baccalauréat	16	19	38	20	7	100	27
Situation vis-à-vis de l'immigration							
Immigré	13	16	27	20	24	100	44
Descendant d'immigrés	15	20	39	18	8	100	26
Ni immigré, ni descendant d'immigrés	14	19	39	20	8	100	28
Taille de la fratrie d'origine							
1	19	24	35	14	8	100	22
2	17	21	41	16	5	100	21
3	14	19	41	20	6	100	26
4 ou plus	13	17	35	22	13	100	35
Ensemble	14	19	37	20	10	100	30

Lecture : 19 % des hommes non diplômés de 50 à 59 ans ont eu trois enfants.

Champ : personnes de 50 à 59 ans, en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Famille et logements 2011.

tient compte du nombre de personnes qui partagent ce revenu, décroît avec le nombre d'enfants (figure 5). En particulier, 35 % des couples avec quatre enfants ou plus ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (définitions).

Les familles monoparentales disposent d'un revenu 2 fois inférieur à celui des couples après transferts fiscaux et sociaux. Avant redistribution, l'écart était encore plus important (2,5 fois). Malgré ces transferts redistributifs, le niveau de vie des familles monoparentales reste faible. Celles avec un seul enfant ont en moyenne un niveau de vie équivalent à celui des couples avec quatre enfants ou plus. De plus, six familles monoparentales sur dix avec trois enfants ou plus sont touchées par la pauvreté.

Davantage de surpeuplement malgré des logements plus grands

En 2011, les familles avec trois enfants habitent des logements plus grands que celles avec deux enfants : 35 % logent dans 6 pièces ou plus, contre 26 % des familles avec deux enfants. Elles sont malgré tout plus souvent confrontées au surpeuplement (16 %, contre 8 %). Celui-ci est le plus souvent modéré, c'est-à-dire qu'il leur manque une pièce pour avoir un peuplement « normal » (définitions). Les familles de quatre enfants ou plus habitent des logements de même nombre de pièces en moyenne que celles de trois enfants ; elles subissent donc davantage le surpeuplement. Ainsi, 37 % d'entre elles vivent dans des logements surpeuplés. Pour 15 % d'entre elles, ce surpeuplement est même accentué, il leur manque alors au moins deux pièces pour avoir un peuplement « normal ».

Parmi les familles nombreuses, les propriétaires sont les mieux protégés du surpeuplement et les locataires d'habitations à loyer modéré (HLM) les moins bien protégés : 40 % des locataires de HLM sont confrontés au surpeuplement, contre 30 % des locataires du parc privé et 9 % des propriétaires. Ceci s'explique en partie par la concentration des logements HLM dans les grandes agglomérations, où les logements sont plus petits.

5

Revenu mensuel, niveau de vie et taux de pauvreté selon le type de ménage

en euros

	Revenu moyen a	Impôt et CSG moyens b	Prestations sociales moyennes c	Revenu disponible moyen a+b+c	Niveau de vie moyen	Taux de pauvreté en %
Couple avec enfant	4 250	-400	340	4 190	1 880	14
1 enfant	3 940	-390	160	3 710	2 020	10
2 enfants	4 450	-430	280	4 300	1 950	10
3 enfants	4 370	-390	600	4 580	1 770	18
4 enfants ou plus	3 820	-330	1 000	4 490	1 440	35
Famille monoparentale	1 710	-140	520	2 090	1 240	40
1 enfant	1 730	-170	320	1 880	1 390	30
2 enfants	1 890	-150	500	2 240	1 280	36
3 enfants ou plus	1 300	-80	1 110	2 330	1 000	58
Ensemble	3 770	-350	370	3 790	1 790	18

Lecture : le revenu disponible mensuel des couples avec trois enfants est en moyenne de 4 580 euros.

Champ : ménages ordinaires non complexes (définitions) avec au moins un enfant mineur, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête revenus fiscaux et sociaux, 2011.

Sources

L'essentiel des résultats est issu de l'enquête **Famille et logements de 2011**. Les données concernant les logements et la région de résidence sont établies à partir du **recensement de la population 2011**. Les résultats sur les revenus proviennent de l'enquête **Revenus fiscaux et sociaux de 2011**. Ceux concernant le comportement de fécondité futur découlent de l'enquête **Étude des relations familiales et intergénérationnelles de 2008**. L'étude concerne la France métropolitaine, à l'exception des résultats sur la région de résidence qui portent sur la France entière.

Définitions

Une **famille** est dite **nombreuse** lorsqu'elle compte trois enfants ou plus et très nombreuse avec quatre enfants ou plus. On s'intéresse dans la présente étude aux familles comportant au moins un enfant encore mineur.

Une **famille « traditionnelle »** est composée de deux parents vivant avec leurs enfants communs. Une **famille recomposée** comprend un couple d'adultes et au moins un enfant né d'une union précédente. Une **famille monoparentale** comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants.

Les **ménages complexes** sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées.

Un **actif** est une personne ayant un emploi ou étant au chômage. Le taux

d'activité est le rapport du nombre d'actifs à la population totale.

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage – c'est-à-dire la somme des revenus d'activité, de remplacement, de patrimoine et des prestations sociales, nets de prélèvements – divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Une UC est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le **seuil de pauvreté** monétaire correspond à 60 % du niveau de vie médian de la population, soit 980 euros par mois en 2011.

On parle de **peuplement normal** lorsque le logement comporte une pièce de séjour, une pièce pour chaque couple ou pour les célibataires de 19 ans ou plus, et une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou s'ils ont moins de sept ans ; sinon, une pièce par enfant.

Bibliographie

- Blanpain N., « Les conditions de vie des familles nombreuses », *Études et résultats* n° 555, février 2007.
- Breton D., Prioux F., « Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques », *Population* n° 5, 2005.
- Le Bras H., Todd E., « *L'invention de la France* », Éditions Gallimard, 2012.
- Masson L., « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », *Insee Références* « France, portrait social », p. 93-109, novembre 2013.

Direction Générale :

18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavemier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette : C. Kohler

Impression : Jouve

Code Sage IP151531

ISSN 0997 - 3192

© Insee 2015

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

www.insee.fr/collections-nationales

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :

<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

